

*Initiatives ministérielles*

qu'on mette un terme à ce qu'ils percevaient et perçoivent toujours comme l'effritement de la démocratie au Canada, un milieu politique de plus en plus axé sur les gens qu'on connaît, et non sur les choses qu'on connaît ou sur ce que veulent les électeurs.

En effet, les Canadiens exigent de plus en plus que les représentants élus soient davantage responsables devant leurs électeurs. Cette question est devenue pressante et inquiétante pour eux.

Qui pourrait oublier les propos désormais célèbres qu'a tenus l'ancien chef du Parti libéral pendant la campagne électorale? Lorsqu'on l'a accusé de favoritisme pour avoir accordé des postes à d'anciens partisans du parti, il a déclaré au réseau national de télévision: «Je n'avais pas le choix.» Qui peut oublier le legs de l'homme qui a lui-même accusé M. Turner?

Au cours des dix dernières années, nous avons été témoins de plus de scandales, de nominations empreintes de favoritisme et de pratiques répréhensibles chez les représentants élus, et de plus de campagnes de relations publiques pour étouffer les scandales, que jamais auparavant au Canada, et tout cela a atteint son point culminant lors des dernières élections. Les Canadiens intéressés par la chose politique ont prouvé une fois pour toutes qu'ils en avaient assez en expulsant 75 p. 100 des députés qui siégeaient alors à la Chambre des communes.

Le problème derrière le débat d'aujourd'hui, ce n'est pas uniquement les intérêts privés qui courtisent les fonctionnaires. Il va plus loin que la simple question de savoir comment contrôler et rendre plus transparent l'accès de ces intérêts privés aux représentants publics. Je dois dire que le premier ministre a énoncé ce problème pendant son discours à la Chambre. Le premier ministre a parlé de confiance et il a déclaré, dans le même ordre d'esprit, que, dans une démocratie, les élus doivent voir aux intérêts de tous les Canadiens, et pas seulement ceux de quelques privilégiés.

Ces paroles m'enchantent. En fait, si le premier ministre était pleinement conscient de ce qu'il disait, et je crois qu'il l'était, et s'il a vraiment l'intention de mettre en pratique cette idéologie populiste, je pourrai bientôt retourner à ma famille et à ma pratique médicale.

Toutefois, comme les Canadiens ont pu s'en rendre compte sous le régime du gouvernement précédent, les actes sont plus éloquentes que les paroles. Les politiciens peuvent bien accuser les autres d'irrégularité et prêcher sur le patronage, les conflits d'intérêt et l'éthique, mais les Canadiens veulent des mesures concrètes, pas des relations publiques.

Or, la mesure que prend le gouvernement, en fait le premier ministre, est de nommer, et j'insiste sur le mot nommer, un conseiller en éthique. On nous dit qu'on examinera et étudiera la loi. Ce projet de loi sur l'enregistrement des lobbyistes remonte, en fait, au gouvernement conservateur précédent.

• (1245)

Le conseiller en éthique sera comptable uniquement au premier ministre, et non aux représentants parlementaires

dûment élus par la population, bien que le premier ministre aient reconnu qu'il faut tenir compte des intérêts de tous.

Malgré toute l'attention publique tournée vers la question, tous les discours du gouvernement sur la confiance publique et la responsabilité qui finissait par nous demander humblement de lui faire confiance, malgré l'annonce que le premier ministre a faite, hier, au sujet de la nomination d'un conseiller en éthique, j'avoue que je suis un peu déçu.

Les Canadiens veulent des mesures concrètes. Les députés ne peuvent-ils pas le comprendre? Les Canadiens en ont plus qu'assez de la belle rhétorique et des relations publiques. Ils voient clair, et pour cause, car ils ont suffisamment eu l'occasion de se familiariser avec ce genre d'activité au cours des 15 dernières années. Les Canadiens veulent des mesures concrètes. Je dis bien des mesures concrètes. J'ajoute que tant que nous ferons valoir de notre mieux, sur chaque question, l'opinion des personnes qui nous ont élues, des milliers d'habitants de nos circonscriptions, à qui nous devons notre présence au Parlement, nous ne devrions pas avoir de problème, au bout du compte, à leur dire et à dire à nos familles, à nos enfants et à nos petits-enfants que nous avons toujours fait de notre mieux.

Cependant, s'il arrivait que nous ne respections pas leur opinion, il faudrait que nous nous demandions si nous n'agissons pas dans notre intérêt personnel ou encore dans celui de nos amis ou de nos proches. Nous pouvons toujours dire que nous défendons les intérêts du Canada, de l'Alberta ou du Québec. Nous pouvons toujours dire que nous votons de telle ou telle manière sur certaines questions dans l'intérêt de notre parti. Bien sûr, cela serait bon pour le Canada, que les Canadiens en soient conscients ou non.

Je crois, en tant que député, que nous devons faire bouger les choses, car c'est ce que les habitants de nos circonscriptions attendent de nous. Ils savent très bien ce qu'ils veulent. Nous n'avons qu'à le leur demander plus souvent.

Qu'en est-il de ces autres nobles causes que sont nos amis, nos proches, l'Alberta, le Québec, le Canada et nos partis? Je pense que les habitants de nos circonscriptions nous diraient que si nous tenons compte de leur opinion sur chaque question, nous saurons automatiquement défendre les meilleurs intérêts du Canada, de nos partis politiques, de nos vrais amis, de nos familles, de nos enfants et de nos petits-enfants.

Les Canadiens ne veulent plus rester à l'écart à ne rien faire, comme des étrangers, pendant que les politiciens se remplissent les poches et veillent à leurs propres intérêts ou à ceux de leurs amis et de leurs familles. Si, en tant que représentants élus, nous voulons réellement faire du ménage à la Chambre, si nous voulons vraiment nous débarrasser de toutes ces politiques louches et sordides qui jettent une ombre non seulement sur cette belle ville, mais aussi sur la qualité de la démocratie dont on se demande jusqu'à quel point elle existe dans notre pays, nous pouvons le faire, à condition d'agir ensemble.

La vaste majorité des députés à la Chambre savent la plupart du temps ce que la majorité de leurs électeurs pensent et veulent. Je dirais, en tant que politicien non professionnel, que c'est l'un des aspects les plus difficiles de ce travail. Un autre aspect encore plus important de notre travail, en tant que représentants